



COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF PAP

PAYSAGES DE L'APRÈS RONDS-POINTS GILETS JAUNES ET DROIT AU PAYSAGE

Le mouvement social qui s'est développé ces derniers mois a plongé les acteurs politiques et les commentateurs dans un état de sidération. Poujadisme, mai 68, révolution française, on a cherché des antécédents historiques à cette éruption.

Ce mouvement sans équivalent dans l'histoire est par contre inscrit dans une géographie. Il n'a pas pris naissance dans les « quartiers sensibles » ni dans les centre-villes, théâtres des manifestations hebdomadaires qui stigmatisent les injustices sociétales et les insuffisances démocratiques de nos sociétés.

L'espace des Gilets jaunes, c'est cette France du pétrole qui habite un cadre de sommeil plus qu'un cadre de vie : l'énergie abondante et bon marché en a dévitalisé les activités, on le quitte tous les matins par l'autoroute ou la voie rapide ; cette France dont les lieux de sociabilité ont déserté les centres historiques et leur ancrage identitaire au profit des hypermarchés anonymes d'une périphérie autrefois appelée campagne, mais où l'intensification de l'agriculture a labouré de grandes tables monotones ou bien délaissé des friches impénétrables.

Cette France dont l'automobile est l'élément de survie ; la hausse du prix des carburants y mesure la décroissance du pouvoir d'achat. Cette France paie des impôts tandis que leur contrepartie en services publics accessibles s'amenuise au fil des ans.

Le mouvement des Gilets jaunes a pris pour emblème le rond-point, un élément de paysage dont l'ornement habituel, végétal ou sculptural, témoigne du goût aléatoire de ses promoteurs. Les ronds points sont devenus en quelques semaines le symbole d'une lutte tenace contre l'absence de perspectives, la gêne matérielle, le sentiment d'être méprisé. Les occupants des ronds-points sont souvent des relégués de la ville chassés par l'augmentation du prix des logements. Ce sont aussi des marginalisés de la mondialisation : ils sont issus de ces bourgades petites ou moyennes dont l'activité souvent séculaire a périclité parce qu'elle n'était pas « compétitive » dans la course aux salaires toujours plus bas et aux normes toujours moins contraignantes.

Cette France est aussi, on le dit moins, celle où l'on prétend implanter en masse, au terme d'une concertation sommaire, des centrales éoliennes ou des installations photovoltaïques, derniers éléments en date d'une transformation paysagère plus subie que choisie.

Cette France dite périphérique voire profonde est cependant le creuset d'initiatives témoignant que des mutations s'amorcent dans nos sociétés, en prise sur ces attentes et porteuses de valeurs nouvelles. Il s'y invente une destinée nouvelle, dans une diversité de territoires porteurs de multiples projets : dans des communes et intercommunalités, des parcs naturels et des grands sites émergent des initiatives qui mobilisent la population. Elles créent des emplois à partir des ressources naturelles et des savoir-faire locaux ; elles décident où, comment et au service de qui développer des énergies renouvelables en économisant celles qui produisent des gaz à effet de serre ; elles améliorent le cadre de vie, les mobilités et créent de nouveaux espaces de solidarité favorisant le mieux vivre ensemble. Pionnières encore trop rares de la transition écologique, énergétique et démocratique de nos sociétés, ces expériences empruntent clairement l'allure et la méthode que le Collectif PAP dénomme « démarche paysagère ». Soit des processus collectifs où l'avis de chacun est pris en compte, dont la spécificité territoriale est le point de

départ, le substrat écologique et le *continuum* historique le fondement, et qui sont capables d'imaginer des projets complexes où la beauté dynamique des lieux alimente leur capacité de développement durable.

Répondant à l'urgence d'inventer un avenir comme au besoin de justice et de démocratie légitimement revendiquées, et si cette démarche paysagère était une des solutions possibles à la crise des Gilets jaunes ?

La transition dépend des moyens qui lui seront affectés, elle passera aussi par une parole donnée ou rendue aux territoires et à leurs habitants pour réaliser, depuis les ronds-points qu'ils occupent, des projets qui les rendront d'autant plus fiers qu'ils y auront directement pris part.

Conscient que les espaces dits ruraux concentrent les trois urgences paysagères qu'il a identifiées dès son manifeste de 2014 : l'énergie, l'agriculture, et l'espace périurbain, le Collectif PAP considère que la mobilisation des Gilets jaunes procède de façon patente des pathologies spatiales et sociales dont il a mis en lumière les méfaits :

- une transition énergétique qui ajoute des éléments exogènes aux territoires plus qu'elle ne les fédère sans apporter d'amélioration aux conditions de vie des habitants ;
- une intensification agricole qui uniformise, désertifie, pollue les espaces ruraux et brouille les rapports entre agriculteurs et consommateurs ;
- un urbanisme qui reste marqué par l'étalement des villes, la spécialisation de leurs espaces et l'isolement des habitants.

Ces méfaits ont aujourd'hui un point d'aboutissement, il se localise sur ces emblèmes de l'ère du pétrole : les ronds-points.

Pour sortir de cette crise, nous proposons notamment de défendre un « droit au paysage pour tous » pour engager l'invention, avec toutes les volontés aujourd'hui mobilisées, des **paysages de l'après ronds-points**. Issus d'une démarche par définition participative, incluant tous ceux qui subissent les décisions économiques, sociales et environnementales qui leur ont gâté la vie, ils engloberont les approches techniques indispensables et resteront ancrés dans la singularité de chaque territoire et la complémentarité de leurs échelles.

Cette démarche passera sans doute par un réinvestissement dans les services publics ruraux, un surcroît de transports collectifs, de pistes cyclables et de chemins piétons dans les campagnes ; une amélioration de l'habitat pour qu'il devienne plus autonome en énergie ; de nouvelles formes et de nouveaux lieux de sociabilité; elle passera par des « contrats de réciprocité » ou de solidarité entre les ruralités et des métropoles auxquelles elles fournissent l'énergie renouvelable, l'alimentation comme le ressourcement ou le délasserment de la promenade dans une proximité maintenue avec la nature, ; elle passera par un dialogue entre les différents acteurs locaux, artisans, industriels, agriculteurs, forestiers, « nouveaux arrivés », actifs, chômeurs et retraités.

Cette démarche sera surtout ce que chaque territoire lui-même en fera, libéré de toute forme de mépris ou de condescendance, réaménageant ses espaces et les liens entre ses habitants pour créer aussi bien et aussi joliment que dans les villes devenues durables, des « paysages de l'après-pétrole ».

Telle est la contribution que le collectif PAP propose aujourd'hui pour alimenter les réflexions qui se mènent sur les ronds-points et s'échangent dans le grand débat national.

[Nous contacter : contact@paysages-apres-petrole.org](mailto:contact@paysages-apres-petrole.org)

<http://www.paysages-apres-petrole.org/>